

## Règlement du concours « Réalise la maquette de ton bateau pirate »

A l'occasion de la semaine du jeu 2017, du 16 au 20 mai,  
ayant pour thème « A l'abordage, moussaillons ! ».

### Article 1 : Organisateur et lieu

La mairie de Frontenay-Rohan-Rohan, en partenariat avec la médiathèque de la Tour du Prince, organise un concours « Réalise la maquette de ton bateau pirate ».

### Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à tous, frontenaysiens ou non, grands comme petits, particuliers, associations ou scolaires.

### Article 3 : Déroulement

Le principe du concours est de réaliser la maquette d'un bateau pirate. La participation est gratuite. Les maquettes doivent être déposées à la médiathèque de Frontenay-Rohan-Rohan, **au plus tard le vendredi 12 mai jusqu'à 18h**, au delà de cette date ils seront considérés comme hors-concours.

### Article 4 : Les critères

- La qualité esthétique,
- Les matériaux : obligatoirement à l'aide de différents matériaux (non dangereux). Le recyclage sera valorisé,
- La maquette devra obligatoirement être équipée de :
  - 1 mat
  - 1 drapeau pirate
  - 1 voile
  - 2 canons

Les maquettes ne devront pas dépasser 1 mètre d'envergure. Chaque maquette doit être stable pour pouvoir être exposée.

### Article 5 : Le jury

Le jury est composé de : d'un élu, d'un représentant associatif, d'un artisan, d'un commerçant et d'un organisateur de la « Semaine du jeu ».

Les membres du jury sont souverains, leurs décisions sont sans appel. Ils se réuniront le jeudi 18 mai à 18h pour délibérer.

### Article 6 : Les catégories

Le jury distinguera plusieurs prix déterminés par les organisateurs :

- |   |   |                          |
|---|---|--------------------------|
| Catégorie <b>enfant moins de 10 ans</b> | Catégorie <b>adulte</b>                       | Catégorie <b>famille</b> |
| Catégorie <b>enfant de 11 à 16 ans</b>  | Catégorie <b>groupes</b> (écoles, centres...) |                          |

### Article 7 : La remise des prix

La remise des prix se déroulera à l'occasion de la « Semaine du jeu », le vendredi 19 mai 2016 à 18h30 à l'espace culturel de la Tour du Prince.

5 prix récompenseront les participants selon leur catégorie (Enfant moins de 10 ans, enfant de 11 à 16 ans, famille, adulte, groupe). 2 prix supplémentaires récompenseront les participants avec le Prix coup de cœur du public et le Prix coup de cœur du jury.

### Article 8 : Propriété, valorisation et droits d'image

Les maquettes resteront exposées à l'espace culturel de La Tour du Prince. Elles devront être récupérées par la suite. Passé un délai de 15 jours après la clôture de la « Semaine du jeu » (2 juin 2017), elles seront considérées comme propriété de l'équipe organisatrice qui se réserve le droit de les recycler.

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée à l'organisateur de photographier ou de filmer les objets, d'utiliser ces images gratuitement et selon sa volonté.

### Article 9 : Exclusion

Sont exclus du concours les projets non conformes au présent règlement et portant des signes religieux ou injurieux.

### Article 10 :

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.